

Conditions Générales de Vente - MOSAIC ACTIVITES

Mosaic Activités : Activités extra-scolaires (ECA) organisées par l'école Mosaic.
La version française fait foi.

Préambule

Le présent document vient en complément des autres documents de références de l'école MOSAIC.

Les Activités extra-scolaires (ECA) organisées par l'école Mosaic sont le prolongement de la journée de l'élève et des activités de l'école.

Le règlement intérieur, financier ainsi que les obligations en matière d'assurance s'appliquent à ces ECA et les informations médicales essentielles seront communiquées au personnel en charge des élèves pendant ce temps.

Prix des ECA

Les prix des ECA affichés sur le site web comprennent les goûters, l'encadrement, l'enseignement, les espaces utilisés, et une partie du matériel nécessaire à la tenue de l'ECA. Le prix de l'activité est calculé pour l'année scolaire. Il tient compte des absences de l'élève en raison des vacances scolaires, jours fériés et événements de l'école.

Début des ECA

L'accueil des enfants se fait à 16h après la classe.

Départ

Les enfants sont pris en charge jusqu'à 17h00, 17h30 ou 18h00 selon l'activité.

Un adulte doit venir chercher l'enfant à la réception de l'École Mosaic (Avenue Dumas 21A) ou à la porte de l'activité selon les instructions fournies en début d'année.

Les enfants restants seront accompagnés au Mosaic Club situé au Avenue Dumas 23, où ils pourront rester sous la surveillance du personnel des clubs jusqu'à 18h00 selon les modalités du club.

Les enfants non accompagnés n'ont pas le droit de quitter Mosaic clubs, sauf pour ceux dont les parents auront préalablement envoyé une autorisation écrite stipulant qu'ils autorisent leur(s) enfant(s) à rentrer seul(s).

Les autorisations doivent être enregistrées dans le portail parents.

Le prix du retard après 18h est de 26 CHF pour chaque 15 minutes.

Une feuille d'émargement sera mise en place pour assurer le suivi.

Facturation et paiement

La participation aux ECA est facturée au trimestre ou par mois selon de choix des parents. La facture est à payer dans les 30 jours suivant la date de la facture.

Confirmation d'inscription

La confirmation d'inscription aux ECA apparaîtra dans votre espace parents dans le portail parents.

Les confirmations seront traitées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions dans la limite des places disponibles.

ATTENTION - Enfants inscrits aux devoirs de tutorat linguistique – Veuillez noter que les horaires des devoirs de tutorat sont disponibles sous réserve de disponibilité.

Nous vous rappelons que les heures de tutorat se définissant à la rentrée, elles peuvent parfois rentrer en conflit avec les ECA que vous avez choisies en juin. En cas de conflit d'emploi du temps, nous procéderons au remboursement du club. Un complément d'information sera transmis ultérieurement par courriel.

Conditions d'annulation et remboursement

Les enfants sont inscrits aux activités par année scolaire. Pour toute annulation d'inscription par les parents/responsables légaux, 100% du prix total du programme sera exigé pour le trimestre en cours.

En cas d'absence du participant, de retards ou de départs anticipés répétés, aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

Toute demande d'annulation doit se faire par email à clubs@ecolemosaic.ch, 1 mois avant la fin du trimestre.

Les enfants disposent de deux semaines de libre échange d'activité au début de l'année (dans la limite des places disponibles), passée cette période, ils sont inscrits pour l'année scolaire.

Seules les annulations des ECA émanant de la responsable des clubs ouvriront droit à un remboursement pour la ou les séances annulées.

Modification de la réservation

Dans la mesure du possible, un participant pourra changer les horaires ou les jours au cours du même trimestre, sous réserve de places disponibles et en s'acquittant, si besoin, de la différence de tarifs. Toute demande de modification doit se faire par email exclusivement à clubs@ecolemosaic.ch.

Il ne sera pas accepté de modifications demandées oralement, ni via WhatsApp.

Responsabilité des parents

Les parents/responsables légaux assument la pleine responsabilité des dégâts matériels causés volontairement ou non par leur(s) enfant(s).

Droit à l'image

Dans le cadre des ECA proposées à Mosaic, nous sommes parfois amenés à faire des photos des enfants en action.

Nous vous demandons de bien remplir les autorisations dans le portail parents.

Téléphones portables/tablettes

Les participants n'ayant pas besoin de leur téléphone ou de tablette personnels pendant les ECA, il leur est fortement déconseillé d'en apporter.

Si les participants ont besoin de contacter un parent ou autre adulte en urgence, le personnel des clubs leur donnera accès à un téléphone.